



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hommage à Olivier Dassault

Question au Gouvernement n° 3820

Texte de la question

HOMMAGE À OLIVIER DASSAULT

Mme la présidente. La parole est à M. Damien Abad.

M. Damien Abad. Madame la présidente, nous vous remercions pour votre hommage. Avec Christian Jacob, avec les députés de l'Oise et au nom de l'ensemble des députés du groupe Les Républicains, je souhaite à mon tour rendre hommage à notre collègue et ami Olivier Dassault. Je veux dire notre tristesse et adresser, bien sûr, nos sincères condoléances à sa famille, à son épouse, à ses enfants et à son équipe parlementaire.

Olivier Dassault va terriblement nous manquer. L'annonce de sa disparition a suscité dans l'ensemble de la classe politique une profonde émotion. Tous ceux qui l'ont connu ont été marqués par son élégance, sa générosité et par la grande délicatesse dont il ne se départait jamais, quel que soit son interlocuteur. Profondément gaulliste, il croyait plus que d'autres à la grandeur et au rayonnement de la France. Libéral convaincu, il avait les valeurs de l'entreprise chevillées au corps, en témoigne son engagement auprès de l'association Génération entreprise.

Olivier Dassault était surtout un homme libre, qui nous poussait à dépasser les clivages et à faire preuve d'esprit d'ouverture. Gentleman au destin d'exception, il ne s'est jamais contenté d'être un simple héritier, mais aura au contraire, toute sa vie durant, mis son énergie et son talent au service de la France en devenant un élu du territoire, profondément ancré dans sa circonscription de l'Oise qu'il aimait tant. Les habitants de sa circonscription rurale et populaire le lui ont d'ailleurs bien rendu en lui renouvelant leur confiance à six reprises.

Ces dernières heures, nous nous sommes tous remémoré les moments partagés avec Olivier Dassault. Je garde pour ma part le souvenir ému d'un dîner chez lui, dans l'Oise : nous avons refait le monde avec plusieurs députés, et il nous avait bluffés par sa culture et sa passion pour la France. Derrière la figure connue et reconnue du capitaine d'industrie et de l'élu, Olivier Dassault dissimulait une âme d'artiste qui en faisait un personnage à part entière et qui le rendait si attachant et remarquable. Cet amoureux des mots était doté d'une grande sensibilité, et chacune de ses questions au Gouvernement reflétait son érudition et sa verve littéraire. Également photographe de grand talent, il avait su retranscrire en images sa passion pour l'aviation et sa fascination pour le ciel, qu'il considérait comme le plus bel endroit qui soit.

Mes chers collègues, comme Olivier Dassault le disait récemment, « malgré le choc, la houle et l'écume virevoltante, le soleil percera à travers les nuages de la tempête ». Malgré la tristesse qui nous étreint tous aujourd'hui, soyons fidèles à son message d'espoir et d'optimisme. *(Mmes et MM. les membres du Gouvernement se lèvent. - Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent très longuement.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Monsieur le président Abad, merci de me donner, au nom du Gouvernement, l'occasion de rendre à mon tour à Olivier Dassault, devant la représentation nationale, l'hommage qu'il mérite.

Olivier Dassault, c'était bien sûr d'abord un nom, Dassault, une légende industrielle de l'aéronautique française née après les heures noires de l'Occupation, où le fondateur Marcel fut déporté en raison de ses origines. Après la guerre, la famille Dassault – Marcel, puis Serge – ont fait honneur à l'industrie française en donnant à leur groupe le rayonnement que l'on sait. Cependant, ils avaient aussi une haute conscience de l'engagement et de la chose publique et c'est cet héritage, entre autres, qu'a fait fructifier Olivier Dassault.

Vous l'avez dit, Olivier Dassault fut élu député de l'Oise dès 1988 au fauteuil de son grand-père Marcel. Il aura donc siégé dans cet hémicycle de 1988 à sa mort brutale survenue il y a quelques jours, avec une seule interruption en 1997. Les électeurs de sa circonscription lui ont ainsi renouvelé leur confiance à six reprises, et Olivier était si fier de cette confiance populaire qu'il préféra quitter la présidence du conseil de surveillance du groupe plutôt que de renoncer à siéger parmi vous.

Olivier Dassault, j'en rends compte, aimait profondément le Parlement et le travail parlementaire. Cet homme était un véritable Protée : un industriel, un aviateur, un homme érudit, mais aussi un artiste dans l'âme. Photographe dont l'œuvre a été exposée dans le monde entier, il fut aussi rapporteur spécial du budget de la culture.

Je ne vous le cache pas, j'aimais beaucoup Olivier Dassault, et je crois pouvoir dire ici que cette profonde estime était réciproque. Le hasard a voulu que nous passions la matinée du vendredi qui a précédé sa brutale disparition à Beauvais, au cœur de sa circonscription. Avec le ministre de l'intérieur, nous avons évoqué des questions de sécurité, et je l'avais trouvé fidèle à lui-même : un homme élégant, un homme auquel le sectarisme et l'esprit de division étaient étrangers, un homme engagé dans tous les sens du terme pour la cause de son territoire, ainsi que des femmes et des hommes qui y vivent.

À votre groupe, monsieur le président, qui était celui d'Olivier Dassault, je dis mes pensées chaleureuses. À toute l'Assemblée, madame la présidente, j'exprime la haute conscience qu'a le Gouvernement de perdre un serviteur du Parlement, un collègue respectable et respecté sur tous les bancs. À sa famille et à ses proches, j'adresse mes condoléances les plus sincères et les plus attristées.

Cher Olivier, tu vas beaucoup nous manquer. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3820

Rubrique : Élus

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 mars 2021](#)